Dossier: La relance éco, France Bleu à l'heure du déconfinement

La relance éco : l'entreprise Forestor veut accélérer la reconstitution de forêts dans la Loire

Mardi 9 juin 2020 à 7:22 - Par Yves Renaud, France Bleu Saint-Étienne Loire, France Bleu











Une entreprise d'Auvergne-Rhône-Alpes veut relancer la plantation de forêts, y compris dans les zones urbaines, pour accélérer la capture du carbone ambiant.



Relancer la plantation de forêts sur tout la territoire pour capter le CO2 © Radio France - Yves Renaud

Le créateur de l'entreprise Forestor, Daniel Boudaille, a déjà lancé plusieurs projets sur Lyon, mais son action s'étend maintenant sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il veut asseoir un véritable partenariat de parrainage entre les promoteurs immobiliers, les communes, les commerçants ou artisans pour financer des hectares de reboisement chez nous, même sur de toutes petites parcelles en friche.

Daniel Boudaille, le créateur de FORESTOR



Quell est le principe de ce projet Forestor ?

Le projet Forestor, c'est assez simple en fait. Un jour, je suis tombé sur l'interview d'un chercheur britannique qui avec son laboratoire a réussi à déterminer de façon très précise les parcelles qui sont encore disponibles sur notre planète pour éventuellement être remises en forêt. Et il est arrivé au constat que si l'on se met à planter des forêts à un bon niveau, on va pouvoir redescendre à des niveaux acceptables en matière de CO². On ne peut pas dire qu'on va refroidir la planète, mais ça veut dire qu'à l'horizon de 25 ou 30 ans, on pourrait stabiliser les choses et éviter de dérégler la planète définitivement en matière de climat.



Des parcelles en voie de reboisement pour assurer la biodiversité © Radio

France - Yves Renaud

SERVICES FRANCE BLEU

On a bien compris l'enjeu de l'histoire, mais économiquement, comment cela vat-il fonctionner ? A qui s'adresse ce genre de projet ?

Demain, une entreprise qui par exemple a 120 m² de bureaux, on leur proposera très simplement, très facilement et à faible coût de planter l'équivalent en forêt . De même pour un petit commerçant qui va avoir par exemple une mercerie: avec 60 m², il pourra annoncer fièrement qu'il a peut-être une petite mercerie, mais qu'il a contribué à planter une forêt peut-être à Saint-Genest-Malifaux.

On devient parrain d'une parcelle forestière ? C'est votre société qui va réaliser les travaux de reboisement ?

Oui c'est cela. On va s'appuyer sur un organisme qui s'appelle « Brienne Nature » qui est une entreprise de réinsertion et avec eux on va mettre en place des projets. L'objectif, c'est d'équilibrer les comptes, de travailler sans subvention et sans défiscalisation.

Vous allez donc être parrainé par des entreprises ou des particuliers, mais vous travaillez aussi main dans la main avec l'Office national des forêts ou les communes ? Vous parliez tout à l'heure de Saint-Genest-Malifaux, c'est un exemple ?

A Saint-Genest-Malifaux, une tornade en 2019 a balayé des surfaces importantes, et là, il faut donc aller replanter des érables, des hêtres et des sorbiers des Oiseaux; il faut également travailler à remettre les parcelles en situation pour qu'elles puissent grandir dans de bonnes conditions et assurer une bonne biodiversité.

• En savoir plus sur le projet Forestor



Secteur forestier dans le Pilat © Radio France - Yves Renaud

France Bleu Saint-Etienne Loire est à vos côtés pour vous accompagner pendant la période de déconfinement. Chaque jour, à 7h17, votre radio s'intéresse à une entreprise emblématique de notre région. Comment se porte-t-elle ? Quels enseignements tire-t-elle de cette pandémie de coronavirus ? Comment se projette-t-elle dans l'avenir ?

Économie locale Loire

